

# Projet éducatif

## Séjour intercommunal à **Manosque**

**Du 30 avril au 4 mai 2018**

**Pour les 11-15 ans**

## Objectifs éducatifs:

- Promouvoir le vivre ensemble à travers la vie en communauté (Centre d'hébergement par chambre de deux, heures de repas déterminées, etc...)
- Développement de l'autonomie
- Travail sur les valeurs sportives telles que confiance en soi, entraide, la solidarité et le dépassement de soi
- Travail sur les valeurs culturelles du site par rapport à l'histoire, le patrimoine, la faune et la flore.

Effets attendus (connaissances, compétences, comportements, etc..) :

- Prise de conscience des difficultés de vie en communauté, acceptation et respect d'autrui
- Implication dans le séjour et les activités
- Prise de confiance en soi et de maturité.

Ce projet permet aux adolescents de s'investir et de s'impliquer complètement dans ce séjour. Suite à deux réunions, réalisées quelques semaines avant le départ, les adolescents choisiront entre plusieurs activités possibles, créeront l'emploi du temps et établiront le règlement intérieur du séjour pour qu'ils soient acteurs dans ce projet.

L'un des objectifs du séjour est de valoriser le travail en groupe à travers l'écoute d'autrui mais également la vie en communauté, en effet pendant le séjour, les adolescents devront vivre avec d'autres personnes qu'ils ne connaissent pas ou peu 24h/24.

La vie en groupe est un apprentissage quotidien, les adolescents devront trouver leur place dans ce groupe, se respecter, respecter les biens mis à leur disposition afin de mettre en place une vie collective agréable.

Ce séjour, à dominante sportive et culturelle induit pour les adolescents de l'entraide, de la patience, de la solidarité et un dépassement de soi (surtout s'ils découvrent pour la première fois une activité), le but étant de créer une véritable cohésion du groupe au fur et à mesure de la semaine.

### a. Le transport

Nous avons convenu de nous rendre à Manosque avec 3 minibus.

Dans la continuité de notre projet intercommunal, un point de ramassage obligatoire sera effectué le lundi 30 avril 2018 sur les 6 communes du territoire aux lieux et horaires suivants :

- **Bus 1 :**

Départ de la base nautique à Cap D'ail à 9 h 15 en direction de La Turbie

- **Bus 2 et 3 :**

Départ de Villefranche-sur-Mer Octroi à 8 h 45 en direction de Saint-Jean-Cap-Ferrat (office du tourisme)

Départ de Saint-Jean-Cap-Ferrat à 9 h 00 en direction de Beaulieu-sur-Mer (Casino)

Départ de Beaulieu-sur-Mer à 9 h 15 en direction d'Eze village à l'arrêt de bus à côté de la place.

Départ d'Eze village à 9 h 40 en direction de La Turbie

**Rassemblement des 3 bus à La Turbie sous la mairie à 9 h 45 pour un départ à 10 h 00**

**Retour le vendredi 4 mai 2018 à La Turbie sous la mairie à 16 h 00**

## b. Les activités

Pour la période de printemps, nous nous dirigerons vers les activités de plein air tel que l'équitation, l'accrobranche, l'escalade et la découverte du patrimoine culturel (visites des musées, etc...)

## c. La vie quotidienne

Lors de ces séjours, les adolescents devront suivre les règles de vie du lieu d'accueil, en respectant les locaux mis à leur disposition ainsi que le matériel. Les filles et les garçons dormiront séparément.

Chaque matin, une inspection des chambres sera effectuée par les animateurs, afin de s'assurer de la bonne conduite de chacun : rangement des affaires dans les placards, propreté, rangement général de la chambre...

Une liste d'affaire sera fournie aux familles, les affaires seront sous la responsabilité de chacun des adolescents.

## d. Planning d'une journée type :

<i>Heures</i>	<i>Evènements</i>
<b>7H - 8H</b>	Réveil
<b>8H - 9H</b>	Petit déjeuner + préparation
<b>9H - 12H</b>	Activités sportives / culturelles
<b>12H-14H</b>	REPAS
<b>14H - 17H</b>	Reprises des activités sportives / culturelles
<b>17H - 18H</b>	Retour au gîte
<b>18H - 19H</b>	Activités ludiques
<b>19H - 20H</b>	REPAS
<b>20H - 21H</b>	Temps calmes
<b>21H - 22H</b>	Temps libres + début du coucher
<b>22H - 23H</b>	Le coucher

Des réunions préparatoires seront mises en place afin d'expliquer les consignes et les règles de vie aux adolescents et à leurs familles pendant le séjour. Elles permettent également de mieux connaître les adolescents et de réguler les différents du quotidien qu'ils pourraient y avoir dans la mise en place et l'exécution du séjour. Les familles avec leur(s) enfant(s) devront remplir un questionnaire de santé (allergies, traitements...).

### **Réunions préparatoires OBLIGATOIRES :**

**1/ Parents et enfants :** Vendredi **13 avril** à **18 h 00** à la Mairie de Villefranche-sur-Mer

**2/ Uniquement les enfants :** Mercredi **18 avril** à **18 h 00** à la Mairie de Beaulieu-sur-Mer